



CONCOURS PHOTO

REGLEMENT

Article 1 : Présentation du concours

Le Sanctuaire du Sacré-Cœur de Paray-le-Monial organise un concours photo sur le thème du Jubilé « Rendre amour pour amour ».

Ce concours a pour objectif de permettre aux parodiens et aux pèlerins de partager leur vision des sites du Sanctuaire à travers une photographie.

Article 2 : Le thème

Les photos doivent s'inscrire dans le thème du Jubilé mais devront être obligatoirement réalisées sur l'un des sites suivants, extérieur ou intérieur au choix :

- La Chapelle des Apparitions où repose sainte Marguerite-Marie
- La Chapelle La Colombière où repose saint Claude
- La basilique romane clunisienne du XI^e siècle
- La chapelle Saint Jean lieu de l'adoration permanente.

Chaque participant pourra photographier un ou plusieurs sites.

Article 3 : Conditions de participation

Le concours est gratuit et ouvert à l'ensemble des Parodiens et à tout pèlerin.

Deux groupes seront distingués :

- Catégorie « jeunesse », individuel ou une classe, de 12 à 17 ans révolu au 28 février 2024
- Catégorie « adulte » à partir de 18 ans

Une seule photo par personne sera acceptée pour chacun des 4 sites.

Elle pourra être réalisée par appareil photos, smartphone ou tablette.

Les photos devront être envoyées en l'état, sans aucune mention ajoutée ni aucun filtre.

Les photos acceptées seront au format jpg et de qualité suffisante afin d'assurer une bonne impression.

Elles pourront être retravaillées, si nécessaire, par l'organisateur : recadrage, amélioration de la netteté, utilisation de filtre de type noir et blanc ou sépia ne dénaturant pas la réalité de la photo.

Chaque participant aura au préalable pris connaissance du règlement intérieur du concours et en aura accepté les conditions générales.

Toute contestation ou non-respect du règlement entraînera l'annulation de la candidature.

Pour les personnes mineures, le représentant légal devra compléter et signer une autorisation parentale.

Tout envoi hors délai ne pourra être accepté.

Article 4 : Modalités de participation

Les participants pourront s'inscrire en ligne via le site internet du Sanctuaire, un mail de confirmation leur sera envoyé pour valider leur participation.

Les photos devront être envoyées sous format numérique par l'intermédiaire de la boîte mail dédiée : concours.photo@sacrecoeur-paray.org

Article 5 : Droit à l'image

Chaque participant déclare être l'auteur de la photographie soumise, qu'elle ne porte pas atteinte à l'image de tiers et qu'il a obtenu toutes les autorisations nécessaires.

Aucun élément visuel ne doit porter atteinte à la vie privée.

De la même manière, la photographie ne doit pas comporter d'éléments à caractère diffamatoire, discriminatoire, injurieux, pornographique, raciste ou contraire à la loi.

Les participants devront au préalable faire remplir l'autorisation de la personne photographiée.

Conformément au Code de la Propriété intellectuelle (articles L122.1 et s.), les participants cèdent à l'organisateur du concours, le droit d'exploitation et de reproduction de son œuvre tout en restant propriétaire.

Article 6 : Durée du concours

Le concours est ouvert à compter du 28 février 2024 jusqu'au 28 février 2025.

Article 7 : Le jury

Le jury sera composé de 8 personnes.

- Le recteur du Sanctuaire
- Le supérieur de la communauté des jésuites
- La supérieure des Sœurs de la Visitation
- Le curé de la Paroisse du Sacré-Cœur en Val-d'Or
- La responsable de l'Office de tourisme de Paray-le-Monial
- La directrice diocésaine de la communication
- Un professeur d'arts plastiques
- Un photographe professionnel

La parité homme/femme sera de rigueur pour la constitution définitive du jury.

Le jury se réunira entre le 1^{er} mars 2025 et le 30 juin 2025.

Les lauréats seront choisis en tenant compte de :

- La qualité esthétique de la photographie
- Son originalité

Le recours par le candidat aux Intelligences Artificielles génératives sera éliminatoire.

Les décisions du jury sont sans appel, elles ne pourront faire l'objet d'aucun recours ni réclamation.

Article 8 : Lauréats

Au total, 16 photographies seront retenues par le jury : les 2 meilleurs clichés de chacune des 2 catégories pour chacun des 4 sites.

Les photos lauréates seront récompensées par :

- Leur impression en poster grand format affichée sur le site représenté
- Leur éventuelle reproduction sous forme de carte postale
- Leur publication sur le site du Sanctuaire

Article 9 : Traitement des données

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique.

Ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.

Les données personnelles récoltées pour ce concours feront l'objet d'un traitement conforme aux dispositions du RGPD.

FICHE D'INSCRIPTION – CONCOURS PHOTO

VOS COORDONNÉES

Nom :
.....

Prénom :
.....

Adresse :
.....
.....

Tél :/...../...../...../.....

Email :

Date de Naissance : / /

- S'inscrit au concours photo organisé par le Sanctuaire du Sacré-Cœur de Paray-le-Monial.
- Déclare avoir pris connaissance du règlement et en respecter toutes les clauses.
- Atteste sur l'honneur être photographe amateur et l'auteur exclusif des photos présentées.
- À.....
- le Écrire « Lu et approuvé »

Signature

AUTORISATION PARENTALE POUR LES PERSONNES MINEURES

Je soussigné(e), responsable légal de, atteste donner mon autorisation pour la participation au concours photo organisé par le Sanctuaire de Paray-le-Monial

À.....

le

Écrire « Lu et approuvé »
.....

AUTORISATION DE LA PERSONNE PHOTOGRAPHIEE SUR LA LIBRE UTILISATION DE SON IMAGE

Je soussigné(e)

Demeurant

Autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais et suis reconnaissable ; ceci sur différents supports (écrits, électroniques, expositions) et sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en sera faite dans le cadre du concours photo organisé par le Sanctuaire de Paray-le-Monial.

Les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteintes à ma vie privée et plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice.

Fait à

Le

Signature du photographe

Signature de la personne photographiée

Écrire « Lu et approuvé »

Écrire « Lu et approuvé »

.....

.....